POLEX, le 25 juin 1987

C.DERYCKE

NOTE A LA DIRECTION DE SECTION POUR DECISION

PREPARATION DU "CONGRES INTERNATIONAL DES AMIS DE LA TURQUIE"

Une telle association a été constituée dans la plupart des pays de la CEE.
En France, elle est animée par Jean-Pierre Fourré, député socialiste de Seine et Marne.
En ce moment, il sollicite la signature de personnalités au bas d'une "déclaration droits de l'homme pour la Turquie" (texte ci-joint) . Jack Ralite a été contacté.
Aucune mention n'est faite de toutes les attitudes complaisantes des autorités françaises à l'égard de la dictature turque.
Visiblement, la " qualité" des signataires et la démarche semble indiquer une opération de la social-démocratie européenne. Un congrès devrait se tenir les 27 , 28 et 29 novembre 1987 à Paris.
Jean Ferrat qui figurait sur une précédente liste est absent dans celle fournie par Ralite.

PROPOSITIONS:

- il est difficile d'envisager notre absence.
- proposer un élu autre que Ralite plus Frédéric Weyl avec mission de poser au sein du groupe français les questions sur l'attitude complice de la France, de faire pression sur les orientations.

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI • TÜSTAV ARŞİVİ

- Préambule -

La situation en Turquie a certes évolué depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Mais la démocratie telle que nous la concevons dans nos propres pays est loin d'être acquise. Ainsi, pour refuser toute idée d'une démocratie de seconde zone pour ce pays, pour être toujours près du peuple de Turquie, de ses démocrates, et les épauler aujourd'hui comme demain dans leur lutte pour une démocratie digne de notre époque, nous avons pris l'initiative de recueillir la signature des personnalités éprises des idéaux des droits fondamentaux de l'homme sur la base de la déclaration ci-dessous.

- DECLARATION "DROITS DE L'HOMME POUR LA TURQUIE" -

Nous partageons tous, dans nos différences, l'héritage de l'humanité entière, avec aussi bien ses avancées que ses lacunes.

Et en cette fin du second millénaire, le plus important de nos acquis est, sans aucun doute, l'égalité de tous les hommes, quelles que soient leurs origines, au sein de la communauté des nations. Cet acquis, universellement reconnu, ne doit pas rester un vain mot. Ceci est vrai, aussi, pour le peuple de Turquie.

Or, nous constatons que certains milieux osent prétendre que le peuple de TURQUIE serait incapable de jouir de certains acquis démocratiques irréversibles à notre époque. Nous ne pouvons l'accepter.

Aussi, pour marquer notre refus, avons-nous décidé de nous unir, aujourd'hui pour aider le peuple de TURQUIE à conquérir toutes les valeurs universelles qui font la dignité de l'Homme, demain pour l'aider à les institutionnaliser pour toujours.

-:-:-:-

Cette déclaration "Droits de l'Homme pour la Turquie" peut se concrétiser, au-delà de son contenu général, par des initiatives pour, dans l'immédiat :

- la levée complète de la loi martiale et d'état d'urgence ;
- l'arrêt des procès d'opinion ;
- l'amnistie générale, y compris la grâce pour les condamnés à la peine de mort pour raisons politiques ;
- la liberté de pensée, de conscience et d'association.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI TÜSTAV ARŞİVİ

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

- Comité de coordination -

Jean-Pierre FOURRE, France
John BOWDEN, Royaume-Uni
Prof. Georges PETERS, Suisse
Jef ULBURGHS, Belgique
Prof. Marios NIKOLINAKOS, Grèce
Mme Andreas van ES, Pays-Bas
Hans HESELE, Autriche
Prof. Erik SIESBY, Danemark
Karl-Axel ELMQUIST, Suède
Theo KORITZINSKY, Norvège
Mme Silvia BOBA, Italie

- Signataires français -

Antoine SANGUINETTI, amiral C.R.
Jacques LANZMANN, écrivain
Raoul SANGLA, réalisateur T.V.
Claude BOURDET, journaliste
Gilles PERRAULT, écrivain
Laurent SCHWARTZ, mathématicien
René TAVERNIER, Pen Club
Bernard PIERRE, Pen Club
Bernard LANGLOIS, journaliste
Bernard GIRAUDEAU, comédien